

Formation : **Maintenir et Actualiser ses Compétences d'Acteur PRAP IBC**

Objectifs

- Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Participer à ma prévention

Programme

Réactiver la démarche de prévention dans l'entreprise

Réactiver la compréhension de la prévention des risques professionnels

la réglementation de la prévention des risques
Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance
Les processus d'apparition des risques professionnels
Les différents risques du secteur sanitaire et social
Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle

Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies
Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de manutention et de TMS
Identifier les composantes d'une situation de travail
Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles
Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle
Les outils de recherche d'améliorations
La communication de mon analyse

Prérequis

Acteurs PRAP IBC

Évaluation

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat
Acteur PRAP IBC à l'issue de la formation sous réserve de réussite aux épreuves certificatives
Et de présence à l'ensemble de la formation

Les points forts

Formation en alternance et certifiante
Formation centrée sur la pratique
Analyse et amélioration des pratiques
Animation ludique et participative

Contact : Laurent DAZIN

Formateur de formateurs PRAP
Ergothérapeute
IPRP
0619776072
laurent.dazin@ergo53.fr

1 journée de formation

Groupes de 10 stagiaires

- Public: salariés
- Prérequis: être acteur PRAP IBC
- Maintien et actualisation des compétences est requise à 24 mois

Les formations Associées

Formation d'animateur Prévention
Formation de formateurs PRAP